

# L'Excellence du porc canadien, quelles sont les nouveautés?

Comme il a été présenté lors de l'édition du Porc Québec de juin 2018, L'Excellence du porc canadien sera lancée en 2019. Sous L'Excellence du porc canadien (EPC), l'AQC<sup>MD</sup> deviendra PorcSALUBRITÉ et le BEA<sup>MC</sup> deviendra PorcBIEN-ÊTRE. Les premières accréditations complètes à ces programmes devraient avoir lieu en avril 2019. Quelles sont les nouveautés?



Tout programme comporte des procédures opérationnelles standardisées (POS) et des registres. Ces procédures et les registres permettent aux éleveurs de démontrer qu'ils sont conformes aux plus hautes normes en matière de salubrité et de bien-être animal et qu'ils prennent les moyens pour s'en assurer.

Il est très important de rappeler que, dans les programmes révisés PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE, les procédures opérationnelles standardisées seront préécrites pour l'éleveur. Les éleveurs n'auront plus à remplir à la main les réponses aux questions du manuel de l'éleveur. Ils n'auront qu'à lire les procédures, cocher ce qu'ils font, remplir les cases lorsque nécessaire et s'assurer qu'elles sont implantées correctement sur leur ferme. Les registres resteront, quant à eux, sensiblement les mêmes. Pour la plupart, les éleveurs pourront continuer à travailler avec ceux qu'ils utilisent déjà.

### Comparaison entre PorcSALUBRITÉ et l'AQC

Voici une liste des nouvelles exigences :

1. Pour les élevages sur litière :
  - La litière doit être enlevée au moins une fois par année.
  - L'éleveur doit obtenir de son fournisseur de litière une garantie écrite attestant que la litière à base de produits du bois est exempte de pentachlorophénol, d'arsénate de cuivre chromaté et d'autres produits de préservation du bois.





**La personne responsable de la réception des aliments provenant de meunerie commerciale doit vérifier et signer les bons de livraison.**

2. La personne responsable de la réception des aliments provenant de meunerie commerciale doit vérifier et signer les bons de livraison.
3. L'éleveur doit obtenir une lettre de garantie de son fournisseur de produits alimentaires recyclés et de drêches de distillerie, le cas échéant, qui atteste que ces produits sont conformes au *Règlement sur les aliments du bétail* de l'ACIA (voir section 3.3 du manuel).
4. Les fermes, dont l'approvisionnement en eau ne provient pas d'une municipalité, doivent annuellement faire une analyse du taux de nitrates (< 300 mg/l) OU du taux de coliformes totaux (< 10 UFC/100 ml).
5. Si les porcs ont accès à l'extérieur, le site doit être certifié à la Certification pour les porcs ayant accès à l'extérieur (voir section 10.2 du manuel).
6. Si d'autres animaux domestiques sont gardés dans les mêmes bâtiments, le site doit être certifié à la Certification pour la présence d'autres espèces (section 10.3 du manuel).
7. L'éleveur doit respecter la nouvelle Politique d'utilisation des médicaments et des vaccins de L'Excellence du porc canadien.

Quelques registres ont été ajoutés à PorcSALUBRITÉ par rapport à l'AQC. Aucune procédure opérationnelle standardisée supplémentaire ne sera exigée.

Pour tous les éleveurs, les nouveaux registres obligatoires sont le registre Formation (R-B) et celui du Code de conduite (R-C). Comme éleveur, il faut s'assurer que tous les membres du personnel sont formés adéquatement et qu'ils ont signé le code de conduite. Ces deux registres permettent au producteur de se protéger en tant que gestionnaire advenant qu'un incident survienne.

#### Certains éleveurs doivent remplir trois registres :

- Registre d'incidents (R-2) : si un événement en lien avec les points de contrôle critiques survient (aiguille ou médicament), l'éleveur doit le noter dans un registre.
- Registre de calibration de la moulange (R-X) : l'éleveur doit au minimum, une fois par année, s'assurer que l'équipement, servant à la fabrication des aliments est calibré et le noter dans le registre.
- Lettre de garantie pour les produits alimentaires recyclés et les drêches de distillerie (R-Y) : l'éleveur doit obtenir une lettre de garantie lui confirmant que ces produits sont conformes au *Règlement sur les aliments du bétail* de l'ACIA.

#### **Comparaison entre PorcBIEN-ÊTRE et le BEA<sup>MC</sup>**

Il est important de rappeler que le programme PorcBIEN-ÊTRE reflète les exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs, publié en 2014. C'est pourquoi certaines exigences ont été ajoutées par rapport au programme BEA<sup>MC</sup>, qui était basé sur le code de 1993.



Voici donc la liste des nouvelles exigences :

1. Lors de la validation complète, le valideur doit évaluer l'état général des animaux (boiterie grave, état de chair, blessures).
2. La taille des cages de mise bas, de gestation et des verrats doit respecter le code (voir Porc Québec de juin 2018).
3. La superficie d'élevage en pouponnière et en engraissement devra respecter le code (voir les annexes C et D du code).
4. Un éclairage convenable et adapté à tous les stades de production doit être fourni aux animaux.
5. Il doit y avoir au moins deux mesures d'enrichissement des porcs à tous les stades de production.

Également, quatre nouvelles procédures opérationnelles standardisées doivent être remplies par les éleveurs :

1. Chambre de mise bas.
2. Porcs nouvellement sevrés.
3. Pratiques d'élevage facultatives (castration, taille des dents, etc.)
4. Bien-être dans le transport.

Comme il a été mentionné précédemment, ces procédures sont préécrites. Elles doivent être lues et remplies si nécessaire par les éleveurs. Aucun registre supplémentaire ne sera exigé.



La superficie d'élevage en pouponnière et en engraissement devra respecter le code (voir les annexes C et D du code).



**DRUMCO**  
ÉNERGIE

DISTRIBUTEUR DES GÉNÉRATRICES

**KOHLER**  
IN POWER. SINCE 1920.

Déjà la 3<sup>e</sup> génération dévouée à la vente, au service  
et à la location des génératrices Kohler

**SERVICE 24/7**  
UN SEUL NUMÉRO MERCI AU QUÉBEC  
819-850-0093

[www.drumcoenergie.ca](http://www.drumcoenergie.ca)

1 867 705

## L'enrichissement de l'environnement des porcs peut comporter différents volets

- Enrichissement social : fait appel à un contact direct ou indirect (visuel, olfactif, auditif) avec d'autres porcs.
- Enrichissement occupationnel : comprend les mesures d'enrichissement psychologique qui distraient ou stimulent l'animal (ex. : dispositifs variés) ainsi que les activités qui favorisent l'exercice.
- Enrichissement sensoriel : stimuli visuels, auditifs, olfactifs, tactiles et gustatifs.
- Enrichissement physique : peut consister à modifier les enclos ou les cages des porcs ou à ajouter des accessoires comme des objets, des matières ou des structures permanentes.
- Enrichissement nutritionnel : présentation d'aliments variés ou de nouveaux types d'aliments ou changements apportés dans les méthodes de distribution des aliments.

Source : Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs, 2014

### Quand seront disponibles les programmes?

Le lancement des programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE aura lieu en 2019. Les premières accréditations complètes à ces programmes devraient avoir lieu en avril 2019. De janvier au 31 mars 2019, les sites qui auraient dû avoir une validation complète devront en faire une partielle selon le programme AQC<sup>MD</sup> actuel à condition que leur validation de 2020 soit une validation complète selon les programmes PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE. D'avril 2019 à décembre 2019, les sites pourront choisir entre avoir une

validation partielle AQC ou une validation complète PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE. Les sites dont les validations complètes sont prévues en 2020 et 2021 les auront sous la base du nouveau programme.

Vous pouvez consulter en ligne, sur [www.accesporcqc.ca](http://www.accesporcqc.ca), le nouveau manuel dans la section sécurisée des éleveurs. Les formations pour les éleveurs devraient commencer au cours de février ou mars 2019. Les formations seront disponibles en ligne ou en classe. ■

**QUI SOMMES-NOUS?**  
**GLOBAL**  
**CONCEPT**  
418-694-8523 • [globalconcept.ca](http://globalconcept.ca)

**POURQUOI?**  
Nous pensons comme vous que les travaux de construction sur une ferme sont compliqués, parce qu'il faut faire affaire avec plusieurs compagnies. C'est aussi beaucoup de travail qui s'ajoute à vos tâches quotidiennes.

**QU'EST-CE QUI NOUS DISTINGUE?**  
Nous pouvons nous charger de chaque étape d'un processus de réalisation complète :

**PRÉFAISABILITÉ • CONCEPTION • INGÉNIERIE  
CONSTRUCTION • ÉQUIPEMENTS • INSTALLATION**

**C'EST UN VRAI PROJET CLÉ EN MAIN**

Venez nous rencontrer au **FORCSHOW** les 11 et 12 décembre 2018 au Centre des congrès de Québec

Retrouvez-nous sur **VOTRE AVENIR AGRICOLE *entre bonnes mains***

198694